



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

CES/2004/17
2 avril 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

Cinquante-deuxième réunion plénière
(Paris, 8-10 juin 2004)

**COMMENT LA QUALITÉ DES STATISTIQUES ACCESSIBLES À UN
PLUS LARGE PUBLIC EST-ELLE GÉRÉE ET PERÇUE?**

Communication sollicitée émanant du Bureau central de statistique polonais

REMARQUES LIMINAIRES

1. Tout producteur de biens ou de services souhaite offrir un produit de la meilleure qualité possible moyennant un coût de production raisonnable. Ce facteur déterminant influence de façon décisive l'intérêt des consommateurs pour une marque donnée de biens ou de services et leur opinion concernant les produits disponibles sur le marché. Les statisticiens doivent observer des règles similaires, car la qualité des statistiques est essentielle au succès de la mission des instituts de statistique officiels. Cette mission consiste à fournir à l'utilisateur une information de qualité concernant l'économie et la société, information qui est essentielle pour la prise de décisions ou la recherche et pour permettre au public d'évaluer l'efficacité avec laquelle sont mis en œuvre les programmes de développement socio-économique [Qua2001]. Dans ce contexte, tous les instituts nationaux de statistique (INS) attachent une grande importance à l'amélioration continue de la qualité de l'information qu'ils diffusent. Les efforts dans ce sens ont été particulièrement soutenus à partir du début des années 90. Au sein de nombreux services de statistique, on observe une prise de conscience croissante de la nécessité d'adopter une approche systématique du problème de la qualité, en ayant pour but d'améliorer non seulement la qualité des produits, mais aussi tout le processus de création et de diffusion de l'information et, donc, la qualité de tout le système statistique [Jap2001].

2. L'importance attachée à la définition de la notion de qualité est un résultat important de discussions engagées au sein de la communauté des statisticiens, en prenant comme point de départ la définition universelle de la qualité appliquée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à savoir «la totalité des caractéristiques d'une entité (bien ou service) qui influent sur sa capacité à satisfaire des besoins explicites ou implicites» [Int1994]. En ce qui concerne les statistiques, la définition la plus courante de la qualité est celle proposée par Eurostat, qui consiste à évaluer la qualité en fonction de sept critères: pertinence, précision, actualité, cohérence, exhaustivité, comparabilité, accessibilité et transparence [Nan2001]. Les statisticiens de certains INS préfèrent définir la qualité à l'aide d'un ensemble de critères légèrement différents¹. Ces différences peuvent paraître mineures lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité d'un produit statistique.

3. L'intérêt pour les questions touchant à la qualité des statistiques s'est tout particulièrement renforcé au cours des 10 à 15 dernières années, et ce pour plusieurs raisons, dont les principales semblent être les suivantes:

- Une augmentation notable du nombre d'utilisateurs effectifs et potentiels de statistiques, que ce soit dans les différents pays ou au niveau international. Ce phénomène s'explique partiellement par le processus de mondialisation, mais aussi par la diffusion des nouvelles technologies, qui facilitent l'accès à l'information;
- L'apparition, sur le marché de l'information, d'une concurrence entre institutions qui a une incidence sur les services dans le domaine de l'information statistique;
- La complexité croissante des processus de gestion et la nécessité d'appliquer de nouveaux instruments en la matière. Cette évolution requiert, entre autres, une utilisation plus systématique des méthodes quantitatives lors de l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre des programmes adoptés;
- Les contraintes financières auxquelles se heurtent les services de statistique et qui encouragent les INS à accorder une place plus importante à l'efficacité et aux aspects qualitatifs de leur activité;
- L'amélioration du niveau d'instruction et, par conséquent, de la préparation des citoyens à l'utilisation individuelle de l'information statistique;

¹ Par exemple, les spécialistes de Statistics Sweden préfèrent définir la qualité sur la base de cinq critères: contenu (pertinence), précision, actualité, cohérence (y compris la comparabilité), disponibilité et clarté [Elv2001], tandis que ceux de Statistique Canada s'appuient sur six critères: pertinence, précision, actualité, accessibilité, interprétabilité, cohérence [Bra2001].

- Le développement des processus démocratiques dans la vie économique et sociale, qui contribue à une plus grande sensibilisation des citoyens de divers milieux sociaux. Ces tendances sont à l'origine d'une augmentation constante du nombre de personnes qui exigent de pouvoir accéder largement et sans restriction à toute une gamme d'informations différentes. Dans certains pays, les droits des citoyens en matière d'accès à l'information sont régis par des dispositions juridiques de niveau élevé². C'est un élément qui revêt une importance capitale aux yeux du public du point de vue de la qualité de l'information, et les services de statistique doivent donc impérativement répondre à ses attentes.

QUALITÉ DES STATISTIQUES – POINT DE VUE DE L'UTILISATEUR

4. Toutes les définitions de la qualité des statistiques mentionnées dans la section précédente accordent la première place au point de vue et à la satisfaction des besoins et attentes de l'utilisateur. La prise en compte des besoins des utilisateurs joue également un rôle essentiel dans la gestion totale de la qualité. Toutefois, nous devons être conscients du fait qu'il est pratiquement impossible de répondre aux attentes de **tous** les utilisateurs. La plupart des indices statistiques élaborés par les services concernés ont une dimension universelle et sont diffusés à des utilisateurs qui se servent des statistiques à des fins diverses et qui sont prêts à les exploiter à différents degrés. Par ailleurs, certains utilisateurs ne sont pas en mesure de cerner à l'avance l'information dont ils auront vraiment besoin, et c'est seulement une fois qu'ils ont accès aux données qu'ils tentent de déterminer comment cette information pourra répondre à leurs attentes. Nous devons donc être conscients du fait que tous les efforts que nous faisons pour améliorer l'image des statistiques auprès des utilisateurs doivent s'inscrire dans un processus continu consistant à rapprocher la production de statistiques résultant du travail des statisticiens des besoins implicites ou explicites des utilisateurs. La définition de la qualité des statistiques telle qu'elle ressort du libellé de la norme ISO implique que les efforts entrepris pour améliorer la qualité doivent être continus et incessants, car les groupes d'utilisateurs de statistiques évoluent constamment et, parmi les groupes existants, les besoins et les exigences en matière d'information sont aussi en constante évolution.

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DES UTILISATEURS

5. Pour tenir compte au mieux de la satisfaction des besoins des utilisateurs dans leur politique de diffusion de l'information, c'est-à-dire pour fournir des produits ayant le niveau de qualité attendu, les statisticiens doivent connaître ces besoins de manière assez détaillée. Dans la pratique, au sein de notre bureau, nous nous efforçons d'examiner ces besoins d'une façon aussi complète que possible avant de commencer à élaborer des programmes d'enquêtes pour plusieurs années consécutives, ce qui nous permet d'éviter un nombre considérable de remarques et de commandes ultérieures.

² Par exemple, en Pologne, ces droits ont été inscrits dans la Constitution. Les dispositions constitutionnelles stipulent que tout citoyen a le droit d'obtenir des informations concernant les activités des pouvoirs publics et de leurs agents. À ce titre, il doit notamment être informé des activités accomplies par des organismes économiques et professionnels autonomes, ainsi que d'autres personnes ou structures, dans l'exercice de fonctions publiques qui leur sont assignées, et de la manière dont les entités ou personnes gèrent les biens appartenant aux municipalités ou à l'État.

6. Nous consacrons beaucoup de temps à la consultation de nos utilisateurs. Les consultations et les discussions portant sur les programmes annuels ont lieu tous les ans et durent environ six mois, de septembre ou octobre de l'année n-2 à avril ou mai de l'année n-1. Elles réunissent une centaine d'institutions et d'organisations représentant les principaux groupes d'utilisateurs de statistiques: ministères et services centraux, organes des unités locales de l'administration d'État et des administrations autonomes locales représentants des milieux scientifiques et universitaires, grandes centrales syndicales et organisations patronales et sociales.

7. Un débat est consacré au programme d'enquêtes établi pour l'année à venir, sur la base des détails du programme de l'année précédente, auquel tous les utilisateurs ont accès puisqu'il est publié dans le Journal officiel et sur le site Web du Bureau central de statistique. Le principal objectif de ces consultations est d'écouter les points de vue des utilisateurs concernant le champ des sujets d'enquêtes proposées par le Bureau, et d'examiner les propositions portant sur des éléments spécifiques du programme. Il s'agit, en particulier, d'apporter des réponses aux questions suivantes:

- La portée des enquêtes, analyses et travaux statistiques précédents répond-elle aux besoins d'information présents et futurs des pouvoirs publics, des organes des unités locales de l'administration d'État et des administrations autonomes locales ainsi que d'autres utilisateurs participant aux consultations;
- Quels sont les sujets d'enquête susceptibles d'être abandonnés du fait de leur utilité limitée ou du moindre intérêt qu'ils rencontrent;
- Considérant la stabilité de la situation s'agissant de certains sujets d'étude, quels sont ceux qui peuvent faire l'objet d'enquêtes plus espacées dans le temps ou de portée plus limitée, ou qui peuvent être traités par d'autres méthodes;
- Dans quelle mesure les données administratives peuvent-elles remplacer ou compléter les enquêtes directes sous leur forme actuelle.

8. Indépendamment des consultations engagées par le Bureau, des réunions de travail sont organisées par les bureaux de statistique régionaux (c'est-à-dire des voïvodies). Y sont conviés les représentants des organes de l'administration d'État et des administrations autonomes à l'échelon des voïvodies. L'objectif de ces réunions est avant tout de permettre aux services de statistique de communiquer des informations concernant les méthodes d'accès aux statistiques et les possibilités de mettre en œuvre les propositions présentées.

9. Dans un premier temps, un examen approfondi des observations et propositions des utilisateurs est réalisé dans le cadre de discussions directes entre les employés du Bureau et les représentants des utilisateurs, qui soumettent leurs commentaires. À l'issue de cet examen, le Bureau présente un avis détaillé sur les différentes propositions. Si certaines d'entre elles sont irrecevables, nous fournissons des justifications détaillées et, éventuellement, des propositions de substitution. Puis, un projet de programme accompagné des remarques des utilisateurs et d'une première version de la position du Bureau sont examinés de façon très approfondie au cours de

plusieurs réunions par la Commission des programmes et de la méthodologie³. Une position commune sur le projet de programme d'enquêtes est généralement dégagée à l'issue de discussions approfondies qui ont lieu lors des réunions de la Commission, de même que des solutions aux problèmes ayant fait l'objet de remarques contradictoires de la part de différents utilisateurs. Un projet de programme comprenant également les questions pour lesquelles aucun accord n'a été trouvé est examiné par le Conseil de statistique au cours de plusieurs réunions⁴, puis le Président du Conseil de statistique présente (au plus tard à la fin du mois de juin pour l'année suivante) un projet de programme au Conseil des Ministres, qui entérine le programme par la voie réglementaire.

10. Les grandes orientations des enquêtes statistiques et les principaux problèmes méthodologiques rencontrés sont également examinés par le Conseil scientifique de statistique⁵.

11. Les remarques qui sont faites, lors des consultations sur le programme, par les ministères et les services centraux ont, le plus souvent, trait à la portée des enquêtes précédentes et à la nécessité d'une étude plus approfondie du sujet dans le cadre des enquêtes ultérieures. Par exemple, lors de la préparation du projet initial de programme d'enquête pour 2005, les remarques qui ont été faites étaient structurées comme indiqué ci-après (voir au verso).

12. Ces remarques permettent de se faire une idée de la façon dont les utilisateurs perçoivent la qualité de l'information fournie par les services de statistique et de l'importance relative qu'ils accordent aux différents critères qui sont appliqués pour définir la qualité. Le plus grand nombre de remarques et de conclusions (plus de 40 %) ont trait à l'amélioration de l'adéquation entre le programme d'enquêtes et les besoins des utilisateurs (pertinence), à l'accessibilité et la transparence (34 %) et à l'actualité (environ 10 %). Le problème de l'adéquation entre la gamme d'informations fournies et les besoins des utilisateurs (pertinence) est traité en élargissant le champ des sujets considérés, en affinant la ventilation territoriale et en réalisant des analyses par type d'activité.

³ La Commission des programmes et de la méthodologie se compose d'une trentaine de personnes. Son rôle est de travailler sur les programmes d'enquêtes statistiques et de coordonner la préparation et la méthodologie des enquêtes. Les membres de la Commission, instance présidée par le vice-président du Bureau, sont les directeurs des principales unités administratives du Bureau, responsables des enquêtes, des représentants des services locaux de statistique et des représentants des différents ministères et de la Banque nationale de Pologne.

⁴ Le Conseil de statistique est une instance qui exprime des avis et formule des conseils sur des questions se rapportant à la statistique. Il est nommé par le Président du Conseil des Ministres pour une période de cinq ans. Il se compose de 17 personnes, qui représentent les organes de l'administration d'État (cinq), les administrations autonomes locales (une), la Banque nationale de Pologne (une), les organisations sociales, les organismes économiques et professionnels autonomes (six), les syndicats (deux), les économistes et les sociologues (deux).

⁵ Le Conseil scientifique de statistique fonctionne sous la direction du Président du Bureau central de statistique. Il formule des avis et des conseils concernant les méthodes applicables aux enquêtes. Il se compose d'éminents spécialistes de la statistique, de l'économétrie, de l'économie, de la sociologie, de la politique régionale et d'autres disciplines analogues.

Type de remarques	En pourcentage
Total	100
Élargir le champ des sujets considérés	40
Limiter la portée des enquêtes (priorité négative)	6
Introduire des modifications ayant trait à la fréquence, l'utilisation de sources administratives, la taille de l'échantillon, la présentation des questionnaires	1
Remarques d'ordre rédactionnel	34
Méthodes de mise à disposition des résultats (raccourcir les délais, affiner la ventilation territoriale)	11
Autres	8

13. Les remarques soumises par les représentants des unités locales de l'administration d'État et des administrations autonomes locales sont bien différentes. Elles concernent essentiellement les informations qui sont importantes pour la planification de la politique régionale et sur les données nécessaires pour obtenir des fonds aux fins du financement des activités de développement. De telles informations sont primordiales pour résoudre les problèmes de société tels que le chômage, la pauvreté ou l'exclusion et assurer les soins de santé ou la protection de l'environnement. Les remarques qui proviennent de ce groupe d'utilisateurs portent surtout sur l'élargissement du champ des sujets considérés dans les enquêtes (56 %) et sur la disponibilité des résultats, c'est-à-dire leur souhait d'obtenir, dans des délais plus brefs, des résultats avec une ventilation territoriale plus fine (40 %). Ces observations mettent également en évidence la nécessité d'améliorer la façon de présenter l'information, notamment en les rendant plus conformes aux besoins des utilisateurs.

14. Il est intéressant de noter que, lors des discussions avec les deux groupes d'utilisateurs susmentionnés, la question de l'amélioration de la **précision de l'information**, qui est le critère de qualité le plus important aux yeux des statisticiens, n'a jamais été évoquée. Bien entendu, cela ne signifie pas que les utilisateurs n'accordent aucune importance à ce critère de qualité. Cela signifie tout simplement que les utilisateurs pensent que la précision des statistiques, qui est nécessaire et concrètement réalisable, constitue l'un des fondements de la statistique officielle. Les services de statistique renoncent à commencer une enquête si les conditions permettant de garantir le niveau nécessaire de précision ne sont pas réunies. Les informations communiquées par les services de statistique sont donc «suffisamment précises». C'est pourquoi tout est fait pour maintenir un degré élevé de confiance dans les services chargés de la statistique officielle et pour éviter tout ce qui pourrait saper cette confiance. Il importe donc sans doute d'informer le mieux possible les utilisateurs à propos des méthodes employées pour les enquêtes et des efforts entrepris par les services de statistique pour améliorer la fiabilité des données. Il faut également faire connaître aux utilisateurs, particulièrement aux spécialistes de l'analyse économique et sociale, toutes les faiblesses et les limites d'une enquête donnée susceptibles d'avoir des incidences sur l'exactitude des conclusions tirées à partir des résultats statistiques auxquels elle a abouti. Cela concerne plus particulièrement l'évaluation de la précision des résultats et l'estimation des erreurs aléatoires dans les échantillonnages. Les utilisateurs sont toujours prompts à réclamer que les données soient compilées suivant une ventilation géographique

détaillée, en dépit du fait que la taille des échantillons utilisés ne permet pas de garantir des résultats suffisamment fiables.

QUALITÉ DES STATISTIQUES DU POINT DE VUE D'UN PLUS LARGE PUBLIC

15. La coopération régulière dont il a été question dans les paragraphes précédents permet de s'entendre de façon très précise avec les différents groupes d'utilisateurs en ce qui concerne leurs besoins d'information. Elle permet également de mieux cerner l'importance relative qu'ils accordent à chaque critère de qualité et d'élaborer les programmes d'enquêtes et les systèmes de diffusion de l'information en conséquence. Néanmoins, le problème est que l'ensemble du système décrit précédemment ne s'adresse qu'à quelques groupes d'utilisateurs (aussi importants soient-ils). Ces groupes peuvent être considérés comme les utilisateurs «réguliers» qui se servent de l'information statistique de façon systématique et l'appliquent à des fins facilement identifiables liées à leurs fonctions. Mais il existe aussi un groupe très nombreux d'utilisateurs qui font appel aux statistiques de temps en temps, au cas par cas, et dans des buts différents. Dans le présent document, ce groupe est appelé «le public». Il réunit plus spécifiquement les catégories suivantes:

- Un large groupe composé de membres de conseils de communes ou de groupements de communes, de collectivités locales et de travailleurs sociaux qui souhaitent promouvoir le développement socioéconomique du pays et mettre en œuvre des plans de développement local (dans le domaine de la protection de l'environnement, etc.);
- Des petites et moyennes entreprises qui recherchent des informations susceptibles de les aider à agir plus efficacement sur les marchés dans un contexte de concurrence croissante;
- Les élèves, qui utilisent fréquemment les statistiques, à la fois dans le cadre de leurs études et de leur participation à la vie sociale dans le contexte où ils évoluent;
- Les enseignants du primaire et du secondaire, qui font appel aux statistiques pour enrichir le contenu éducatif de leur enseignement;
- Les étudiants des universités, en particulier des facultés des sciences économiques, des sciences sociales, de gestion et autres;
- Le public en général, les citoyens et villageois, les travailleurs indépendants. Parallèlement au développement des connaissances et de la formation et à l'apparition et l'intensification de phénomènes liés à l'émergence d'une société basée sur la connaissance et l'information, la demande de statistiques augmentera constamment.

16. Les médias et plus spécialement la presse occupent une place particulière parmi les utilisateurs de statistiques. D'une part, ils utilisent de puissants instruments pour **véhiculer** l'information à tous les utilisateurs intéressés, c'est-à-dire aux utilisateurs réguliers de statistiques et à un public plus large. D'autre part, les médias sont eux-mêmes de gros utilisateurs

de statistiques, dont ils ont besoin pour leurs analyses, leurs évaluations et leurs activités en général.

17. La description (probablement incomplète) qui précède montre que les groupes d'utilisateurs de statistiques sont très divers et qu'il est très difficile d'élaborer une offre d'information cohérente susceptible de correspondre à un niveau de qualité identique pour chacun des groupes, car les points de vue de ces derniers sont loin d'être homogènes. Tout dépend du but dans lequel les statistiques sont utilisées et de la faculté de comprendre le contenu de l'information communiquée (faculté qui dépend elle-même de l'âge, du niveau d'instruction et de formation, et même du lieu de résidence et de la facilité d'accès aux sources d'information). Mais il convient également de souligner que permettre l'accès du public à l'information constitue l'une des tâches éducatives essentielles des services de statistique au sein de la société, et que le degré de satisfaction de ces groupes d'utilisateurs exerce une influence considérable sur l'évaluation de la qualité des statistiques par la population en général.

18. On doit donc accorder désormais plus d'attention à ce groupe d'utilisateurs. Comme l'a fort justement fait observer S. Nordbotten, il nous faut être conscients qu'avec l'élargissement de l'accès à l'information engendré par le développement des technologies de l'information et plus particulièrement de l'Internet, les utilisateurs, de plus en plus nombreux, deviennent, en quelque sorte, une masse anonyme. Cela n'aide pas les statisticiens dans leurs efforts pour entretenir de bonnes relations avec eux et respecter les critères d'«accessibilité» et de «satisfaction des besoins». Cette situation exige des statisticiens qu'ils mettent au point non seulement des moyens et des modes de diffusion de l'information numérique, mais aussi des descriptions de plus en plus accessibles des méthodes utilisées et d'autres éléments de métainformation [Nor2001].

19. Il est très difficile de déterminer si des statistiques satisfont ou non aux critères de qualité de l'information du point de vue du public, et ce pour deux raisons. Premièrement, comme indiqué précédemment, ce groupe d'utilisateurs est très diversifié et, par conséquent, les critères de qualité à prendre en compte sont très variables. En fait, il arrive fréquemment que les utilisateurs en question n'aient même pas connaissance de l'existence de ces critères. Deuxièmement, ce groupe étant particulièrement nombreux, il est difficile de dégager des exigences précises et, donc, d'adapter l'offre d'information de façon à répondre aux besoins de la majorité des utilisateurs. Nous devons par conséquent recourir à diverses méthodes intermédiaires, notamment:

- Rapports étroits avec la presse. Des conférences de presse sont organisées chaque mois par notre Bureau. Nous organisons beaucoup plus fréquemment des réunions d'information et des entretiens directs entre des responsables du Bureau et des journalistes, qui nous donnent l'occasion de débattre des résultats d'enquêtes spécifiques. Nous pouvons ainsi prendre connaissance des points de vue et des desiderata des journalistes, qui nous font part non seulement de leurs propres besoins, mais aussi des besoins et des intérêts d'un éventail beaucoup plus large d'utilisateurs potentiels. Les entretiens téléphoniques ou les rencontres avec les utilisateurs, qui s'adressent au service d'information centralisé et aux centres d'information régionaux, c'est-à-dire au niveau des voïvodies, lesquels se spécialisent dans la diffusion d'informations sur commande;

- Organisation de réunions pour les élèves dans les écoles et avec les enseignants⁶, et de conférences données par les employés du Bureau à l'intention des étudiants des universités;
- Analyse des consultations du site Internet du Bureau et des sites des services de statistique des 16 régions (voïvodies).

20. Sur la base des différents avis et attentes exprimés par le groupe d'utilisateurs, auquel correspond le terme «public», on peut se risquer à affirmer que les critères de qualité tels que la cohérence, la comparabilité et, peut-être aussi, l'accessibilité et la clarté sont considérés comme prioritaires aux yeux de ce groupe.

21. La brièveté des délais de diffusion de l'information est probablement essentielle aux yeux de certains groupes d'utilisateurs, fût-ce au prix d'une certaine perte de précision. C'est pourquoi les résultats préliminaires des enquêtes sont diffusés avant d'être affinés en vue de la publication des résultats définitifs. Mais, dans le même temps, d'autres utilisateurs ne comprennent pas toujours l'intérêt qu'il y a de publier plusieurs versions successives d'une même série de données. Il est donc manifestement nécessaire de rechercher des méthodes plus efficaces pour évaluer les besoins d'information du public en tant que groupe d'utilisateurs. Néanmoins, sur la base de notre expérience en matière de coopération avec les utilisateurs, nous pouvons surtout tirer les enseignements suivants:

- i) Il faut continuer à améliorer le système qui permet d'informer les utilisateurs à propos des différentes sources auxquelles ils peuvent faire appel pour se procurer l'information dont ils ont besoin, que ce soit sous forme imprimée, sur l'Internet, auprès de centres/services d'information, par téléphone ou par d'autres moyens. Il est essentiel de leur donner accès au calendrier de la diffusion de l'information, en fonction de dates limites fixées dans le programme annuel d'enquêtes, et de respecter ces dates limites;
- ii) Il est primordial de diffuser plus largement non seulement les indicateurs statistiques, mais aussi les définitions et les explications concernant l'importance de tel ou tel indicateur, les méthodes utilisées pour collecter les données, les systèmes de prix (lorsqu'il s'agit d'indicateurs exprimés en valeur), les modes de calcul des indicateurs, et l'importance d'indicateurs semblables. Dans le cas des indices des prix, par exemple, il est souvent nécessaire d'apporter des précisions concernant la signification des indices mensuels, trimestriels et annuels, ou la différence entre l'indice des prix à la consommation et l'indice des prix harmonisé. Lorsque l'information diffusée porte sur le marché de l'emploi, il est fréquent que les utilisateurs ne comprennent pas les raisons des différences entre le taux de chômage

⁶ Depuis près de 30 ans, le Bureau organise un concours réservé aux écoliers et portant sur les connaissances de l'Annuaire condensé de statistiques. Ainsi, en 2001, 23 000 élèves de plus de 200 écoles ont participé à la trentième édition de ce concours. Ces concours offrent en même temps une excellente occasion d'échanger des points de vue sur les statistiques.

recensé dans les bureaux de placement et le taux de chômage calculé par le Bureau sur la base des enquêtes portant sur la population active, etc.⁷;

- iii) Les utilisateurs attendent des statisticiens qu'ils leur fournissent non seulement une série d'indicateurs, mais aussi des informations plus complexes sur les phénomènes qui surviennent dans le cadre de l'économie et de la société. Ils comptent sur une interprétation analytique plus large leur permettant de mieux comprendre non seulement les liens entre les statistiques qui leur sont présentées et la situation socioéconomique générale, mais aussi les liens entre ces mêmes statistiques et les conditions de vie qui caractérisent leur environnement immédiat, voire leur propre ménage. Par exemple, de nombreux utilisateurs, les journalistes notamment, demandent aux statisticiens de leur soumettre des interprétations générales d'ensembles de données se rapportant à des rubriques spécifiques de la comptabilité nationale et d'expliquer la corrélation entre différents indicateurs (s'agissant, par exemple, de la croissance du PIB et des indices de dépenses d'investissement, ils sollicitent des explications sur les raisons de la persistance d'un taux de chômage élevé malgré la croissance économique, exprimée par l'accroissement du PIB). À ce stade, se posent des questions importantes que les statisticiens examinent depuis longtemps: dans quelle mesure les statisticiens peuvent-ils et doivent-ils se livrer à des analyses statistiques et quelle doit être la nature de ces analyses? Il semble que, pour le public, de telles analyses constituent un élément très important de notre système d'information. L'accent devrait être mis sur l'explication de la signification des données présentées, des relations entre les différents indicateurs, des problèmes de cohérence entre les données provenant d'enquêtes différentes et de la comparabilité entre les indicateurs. C'est là, en outre, une tâche essentielle pour les statisticiens dans le cadre de leur mission de sensibilisation de la société aux mécanismes de l'économie.

RÉFÉRENCES

[Bra2001] Brackstone Gordon, *Managing Data Quality: The Accuracy Dimension*, document présenté lors de la Conférence internationale sur la qualité des statistiques officielles, Stockholm (Suède), 14 et 15 mai.

[Elv2001] Elvers Eva and Nordberg Lennart, *A systematic approach to quality measurements and presentations*, document présenté lors de la Conférence internationale sur la qualité des statistiques officielles, Stockholm (Suède), 14 et 15 mai.

[Int1994] Organisation internationale de normalisation, *Norme internationale ISO 8402, Deuxième édition 0401, Management de la qualité et assurance de la qualité – Vocabulaire*.

[Jap2001] Japtec Lilli, *Survey of Quality Practices in National Statistical Institutes*, document présenté lors de la Conférence internationale sur la qualité des statistiques officielles, Stockholm (Suède), 14 et 15 mai.

⁷ Pour tenter de lever d'autres doutes de même nature, le Bureau a publié sur son site Internet des explications concernant les méthodes utilisées pour obtenir les principaux indicateurs publiés par le Bureau.

[Nan2001] Nanopoulos Photis, Comment on the Richard Platek and Carl-Erik Särndal paper:
Can a Statistician Deliver? Journal of Official Statistics, Vol. 17, n° 1, Statistics Sweden.

[Nor2001] Nordbotten Svein, Comment on the Richard Platek and Carl-Erik Särndal paper:
Can a Statistician Deliver? Journal of Official Statistics, Vol. 17, n° 1, Statistics Sweden.

[Qua2001] Quality declaration of the European Statistical System, Conférence internationale sur
la qualité des statistiques officielles, Stockholm (Suède), 14 et 15 mai.
